

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012



SAMEDI 13 OCTOBRE 2012
ALT HÔTEL - QUARTIER DIX30
BROSSARD

Tous les membres de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec sont convoqués par la présente à l'Assemblée générale annuelle de la Corporation qui se tiendra le samedi 13 octobre prochain au Alt Hôtel - Quartier Dix30 de Brossard

**VENEZ VOUS INFORMER
ET VOUS FAIRE ENTENDRE!**

HÉBERGEMENT

Des chambres sont disponibles pour les participants au tarif de 139\$ (+taxes). Veuillez contacter directement l'hôtel.

DATE LIMITE D'INSCRIPTION
5 OCTOBRE 2012

ALT HÔTEL – QUARTIER DIX30
1-877-343-1030
6500 boul. de Rome, Brossard
www.dix30.althotels.ca



Prendre l'autoroute 30, puis la sortie 109 pour le Boulevard de Rome. Garder la droite, puis tourner à droite à la lumière. Continuer tout droit, passer 2 lumières pour traverser le Boulevard de Rome et entrer dans le Quartier Dix 30 par la première entrée à votre droite. L'hôtel est au bout, à droite.





ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE	
SAMEDI 13 OCTOBRE 2012	
9h00	Accueil et inscription
9h30	Ouverture de l'Assemblée générale annuelle Vérification du droit de vote Lecture et adoption de l'ordre du jour Lecture et adoption du procès-verbal de l'AGA 2011 Présentation des membres du c.a. 2011-2012 Rapport de la Présidente 2011-2012 Étude et approbation des états financiers 2011-2012 Cotisations 2013 Nomination du vérificateur
10h45	Pause
11h00	Suite de l'Assemblée générale annuelle Élection du président(e) et du secrétaire d'élection Mises en candidatures c.a. 2012-2013 Présentation des propositions de changements aux règlements généraux de la FHOSQ
12h00	Dîner
13h00	Suite de l'Assemblée générale annuelle Festival Rapport 2012 Festival 2013 Discussions sur l' introduction en compétitions des ensembles vocaux en 2013 Propositions changements aux règlements du Festival 2014 Concours Rapport 2012 Concours 2013 Discussions sur l' introduction en compétitions des ensembles vocaux en 2013 Propositions changements aux règlements du Concours 2014 Élections c.a. 2012-2013 Affaires diverses
15h30	Levée de l'assemblée



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012 FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom de votre ensemble (membre de la FHOSQ) : _____

Noms des délégués :
voir formulaire de délégation

Adresse de correspondance de l'ensemble : _____

Ville : _____ Code postal : _____

Courriel(s) : _____

Téléphone(s) : *veuillez indiquer s'il s'agit d'un numéro de résidence / bureau / cellulaire*

(_____) _____ (_____)
(_____) _____ (_____)
(_____) _____ (_____)

_____	Inscription(s) membre (contribution dîner*) :	10\$ ch.
	<i>La FHOSQ contribue un montant de 30\$ par membre présent pour le repas du midi ainsi que les pauses</i>	
_____	Inscription(s) non-membre (incluant dîner* et pauses) :	40\$ ch.

* Le repas sera servi sur place

RETOURNER AVANT LE 5 OCTOBRE 2012
VEUILLEZ LIBELLER VOTRE CHÈQUE AU NOM DE LA FHOSQ

Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec
4545, ave Pierre-de Coubertin Montréal (Québec) H1V 0B2 *nouveau code postal*
Téléphone : (514) 252-3026 Télécopieur : (514) 252-3115 Courriel : info@fhosq.org



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE 2012 FORMULAIRE DE DÉLÉGATION

Extrait des règlements généraux de la Fédération des harmonies et des orchestres symphoniques du Québec

ARTICLE 10 DÉLÉGUÉS

Les **harmonies seniors** et **harmonies juniors**, les **orchestres symphoniques** et les **ensembles à cordes** (membres ordinaires de la corporation) **peuvent déléguer quatre (4) personnes**. Les **stage bands**, **drumlins**, **ensembles vocaux**, **membres individuels** et **membres corporatifs** (membres affins de la corporation) **peuvent déléguer une (1) personne**.

ARTICLE 11 VOTE

À l'assemblée générale des membres, **seuls les délégués et les membres affins à titre individuel ont droit de vote et ils n'ont droit qu'à un seul vote**. Le vote par procuration n'est pas autorisé. En cas d'égalité des voix, le président de la corporation a un second vote ou un vote prépondérant. Sauf lors de l'élection des administrateurs où le vote est obligatoirement au scrutin secret, le vote se prend à main levée à moins que le scrutin secret ne soit demandé par le tiers des délégués présents.

HARMONIES , ORCHESTRES SYMPHONIQUES ou ENSEMBLES À CORDES

Nom du groupe : _____

Délégués : 1. _____ 2. _____

3. _____ 4. _____

Responsable : _____ Titre : _____

Signature : _____

MEMBRES AFFINS (STAGE BANDS, DRUMLINES, CORPORATIONS OU INDIVIDUS)

Nom : _____ Délégué : _____

Responsable : _____ Titre : _____

Signature : _____

**VOUS DEVEZ JOINDRE LE FORMULAIRE DE DÉLÉGATION
À VOTRE INSCRIPTION OU LE PRÉSENTER À VOTRE ARRIVÉE
À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE AFIN DE VALIDER VOTRE DROIT DE VOTE**